



Bulletin de souscription à la SCIC « épicerie »

2 place Saint-Pierre 79600 AIRVAULT

06 08 96 57 20 - epicerie.canousinteresse@gmail.com

www.facebook.com/epicerieairvault/

Catégorie du souscripteur : **PRODUCTEUR**

Le nombre de part minimum à souscrire par producteur est fixé à 3.

Il reste toutefois possible de souscrire un nombre de parts supérieur.

Chaque souscription donne droit à 1 voix délibérative quel que soit le nombre de parts souscrites. La souscription ne deviendra effective que lorsque le producteur aura signé la charte le liant à « épicerie ».

Je, soussigné(e),

M. Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville

Courriel :

Tel fixe : Tel portable :

Agissant en qualité de
de l'entreprise de production

Sous le n° Siret APE

Préfecture N° de déclaration

Déclare avoir pris connaissance du projet SCIC « épicerie » dont le siège social se situe au 2 place Saint-Pierre à Airvault (79600)

Souhaite souscrire

un nombre de parts sociales (50 € l'une) soit un montant de€

A l'appui de ma souscription, je verserai

La somme de€

Par chèque bancaire à l'ordre de SCIC « épicerie »

En espèces

Par virement bancaire (contacter l'association pour obtenir un RIB)

Je finalise la souscription

Bon pour une souscription de€ (en toutes lettres) correspondant à parts

Une attestation de prise de parts sociales vous sera adressée, accompagnée d'une copie de ce bulletin, après que vous aurez signé la charte vous concernant.

Fait en deux exemplaires à, le

Pièce à joindre :

*** pour les entreprises individuelles : attestation MSA**

*** pour les autres structures juridiques (GAEC, SARL...) : extrait KBIS**

Signature du souscripteur

Pour la SCIC « épicerie »